

# Etudes Régionales

## Evolution des centralités dans trois communes de l'Aire Métropolitaine Marseillaise

• **Laurent Courtois** \*  
*Doctorant en Urbanisme*

**Trois territoires  
périurbains :  
étalement urbain  
et dilatation des  
centres**

Le présent document est issu d'une réflexion menée dans le cadre d'un mémoire de D.E.A. sur les mutations des centralités urbaines de trois communes périurbaines de l'Aire Métropolitaine Marseillaise (AMM dans la suite du texte). Trois questionnements s'attachent au lien à déterminer entre un étalement urbain massif et rapide, et la recomposition des centralités urbaines. Un mouvement migratoire essentiellement marqué par un

Cette analyse comparée de trois communes de la périphérie d'Aix et Marseille évalue deux dynamiques. La première vise l'étendue de l'étalement urbain et les évolutions des tissus urbains et les mutations sociales locales. La seconde permet de cerner les changements observés dans les centralités de services locaux. Ainsi, entre 1968 et 2000, dates de référence, les trois communes ont été des lieux particulièrement révélateurs des accélérations des rythmes urbains. Trois niveaux temporels sont concernés : la constitution des nouveaux quartiers, le renouvellement des populations, les mobilités quotidiennes. Ces mutations sont résumées par l'auteur comme celles de la « ville à flux tendus ». Les centralités historiques étudiées ont globalement été affaiblies par ces nouveaux rythmes, concomitants d'un étalement urbain extrême.

étalement urbain extrême remet-il en cause fondamentalement les centres historiques, leurs fonctions, leur pérennité ? L'implantation des services publics et privés accompagnant la croissance démographique apparaît-elle systématiquement en rupture avec les lieux centraux tra-

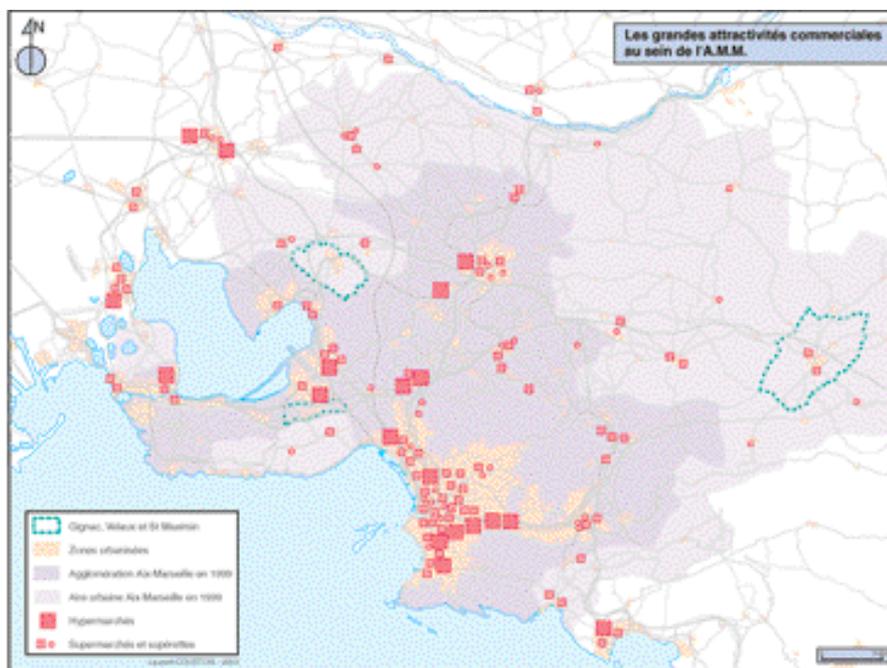
\* Institut d'Aménagement Régional, ADELE Consultants, Aix-en-Provence  
antoine.courtois@wanadoo.fr

ditionnels? Comment un habitat structurellement attaché à la dépendance automobile détermine-t-il les nouvelles formes urbaines de la centralité?

orientales de l'AMM. Enfin, les modes opérationnels de développement urbain des trois "petites villes" sont contrastés, même si la maison individuelle y est prédominante. En effet

Gignac a doublé sa population en moins de 5 années sous la forme de deux Z.A.C. (Zones d'Aménagement Concerté), Velaux s'est étalée sous la forme d'un vaste lotissement, et St Maximin est le lieu d'un mitage impressionnant.

Des approches cartographiques menées sur Gignac la Nerthe, Velaux et St Maximin la Sainte Baume ont



Le choix des communes étudiées est lié essentiellement au croisement de deux critères. Il s'agit, d'une part, des plus fortes croissances démographiques observées depuis la fin des années 1960 (dépassant parfois 10 % de croissance annuelle) et d'autre part de centres urbains d'un poids minimal de 8000 à 12000 habitants. Ces nouveaux centres urbains sont donc confrontés à des seuils de services et d'équipements importants pour des populations "initiales" (au recensement de 1968) de seulement 2000 à 3000 habitants. Sur la quinzaine de communes de l'AMM avoisinant le poids de population précédemment décrit, trois présentaient aussi le critère d'explosion démographique.

Au-delà de ces deux critères, ces trois communes permettent d'appréhender le rôle éventuel de l'éloignement géographique par rapport aux grands pôles d'emplois et de services d'Aix et Marseille. Si Gignac jouxte les quartiers nord de Marseille, Velaux est situé à près d'une demi-heure d'Aix, et St Maximin est aux marges

cerné la diffusion de l'habitat depuis 1968 d'une part, et l'évolution des implantations des équipements publics et commerciaux d'autre part. Ainsi les rapports entre les noyaux urbains originaux et les nouveaux quartiers ont été analysés sous l'angle des continuités, des articulations, des ruptures. Les évolutions des mobilités résidentielles et quotidiennes des habitants de ces communes, l'évolution des densités de l'habitat etc., sont issues du dépouillement des recensements généraux de population allant de 1968 à 1999, et d'une enquête ménage des années 1997-98. Ces données ont permis d'envisager les évolutions des rythmes urbains et des temps passés dans ces petites "nouvelles villes".

**Le contexte : Trois "nouvelles villes" au sein de la "tache urbaine" métropolitaine marseillaise**

La région urbaine d'Aix-Marseille telle que délimitée en 1999 totalise 7798000 habitants; elle en comptait 1402000 en 1968 soit un accroisse-

ment de 396000 nouveaux habitants en une trentaine d'années. Dans le même temps les deux villes "centres": Aix-en-Provence et Marseille sont passées respectivement de 93600 à 137000 habitants et de 893000 à 807000 habitants soit une progression de plus de 43000 personnes pour Aix et une perte de 86000 pour Marseille. Les villes centres représentaient 70 % de la région urbaine en 1968, elles en composaient juste la moitié (52,5 %) au dernier RGP 1999.

Outre la nouvelle répartition du peuplement d'une région urbaine complexe où les deux principaux pôles suivent des cheminements divergents, il est indéniable que c'est, en fait, la couronne périurbaine d'Aix Marseille qui a connu les plus fortes mutations démographiques et urbaines de ces 30 dernières années.

Ces communes de banlieue plus ou moins distantes des cœurs historiques marseillais et aixois ont doublé, triplé ou quadruplé leur population totale. Ont-elles "saisi" ces opportunités de croissance, si l'on considère qu'elles sont le résultat d'une politique active, ce qui n'est pas toujours le cas? Les formes du développement urbain y sont très contrastées, mais la part de l'étalement par juxtaposition de vastes lotissements de maisons individuelles, voire le mitage important des anciens terroirs ruraux, sont deux composantes majoritaires des extensions réalisées entre 1968 et 1999.

Les trois communes cumulaient 7536 habitants en 1968, on y dénombrait 29194 personnes en 1999, soit une croissance absolue de plus de 21000 habitants représentant presque un triplement sur 31 ans.

Un étirement extrême des échelles habitantes: les nouvelles échelles du voisinage. En seulement trente ans, si les populations ont triplé, l'espace occupé par les nouveaux habitants a été multiplié par 10, voire par 20. C'est donc aussi une rupture spatiale très importante dans les échelles de ces communes où d'un espace urbain cumulé rassemblant moins de 50 ha, on est passé à des secteurs habités approchant 2000 ha. Dans le même temps, les densités de ces quartiers n'ont plus rien à voir avec celles des villages historiques, en étant divisées au

minimum par 10. Les nouvelles densités "urbaines" observées sur Gignac, Velaux et Saint-Maximin sont désormais comprises entre 15 et 30 habitants à l'hectare alors qu'elles dépassaient souvent 200 habitants à l'hectare dans les bourgs du début des années 1960.

Ainsi à Gignac, on doit parcourir 4 km pour aller d'un bout à l'autre des quartiers en 2000 contre 300 mètres en 1968, ces rapports sont de 3 km à 200 mètres pour Velaux, de 6 km à 500 mètres à St Maximin. Les proximités géographiques immédiates des habitants des structures urbaines villageoises sont supplantées par des distances entre voisins pouvant dépasser 200 mètres. Même si ces quartiers sont occupés effectivement par des "urbains" dont l'activité reste ancrée sur les grands pôles d'emplois d'Aix ou Marseille, peut-on réellement encore parler d'un "tissu urbain"? En effet, cette rupture urbaine est aussi une distanciation vis-à-vis des repères physiques et symboliques de la ville: équipements publics, ville commerciale, espaces publics de centralité.

Toutefois, on peut s'interroger sur la nécessité impérieuse de la proximité physique ou visuelle du voisin. Celle-ci est compensée de fait par la proximité temporelle inhérente aux modes de déplacements et de communication, pour caractériser ce tissu urbain. La diversité urbaine a changé d'échelle pour se retrouver au niveau de la métropole. Mais si c'est toujours la densité des relations sociales et des échanges qui fait la ville, à l'échelle de la ville, qu'en est-il à l'échelle de ces nouveaux quartiers dépourvus de toute mixité des fonctions?

### **Apport démographique massif, accélération du renouvellement: vers un vieillissement accéléré**

Presque plus que des ruptures physiques des paysages urbains, ces communes périphériques ont peu à peu franchi des étapes rythmiques accélérant un renouvellement urbain qui touche plus les populations que le parc de logements. Les nouveaux espaces urbains apparus beaucoup plus vite que sur les périodes précédentes accueillent des populations qui s'y maintiennent beaucoup moins longtemps dans des

temps quotidiens raccourcis. Ainsi on peut avancer que le fort taux migratoire observé dans les années 1980 était un indicateur de fort apport démographique depuis l'extérieur. Mais le tassement du solde migratoire observé dans les années 1990 indique aussi une augmentation sensible du nombre de "partants" dans la dernière période intercensitaire. Le pourcentage de personnes "stables" dans la commune ne dépasse pas 60 % de la population, et est le plus souvent inférieur à la moitié. Dans la période 1982-90 il y a seulement un tiers de la population communale qui était déjà là 10 ans plus tôt à Gignac et Saint-Maximin. D'autre part 31 % des habitants de Velaux ont quitté la commune entre 1990 et 1999, ce pourcentage est de 29 % à St Maximin sur la même période. Il est rare que l'on observe moins de 25 % de partants dans une période intercensitaire.

Peut-on alors en tirer des enseignements sur la capacité de "sédimentation" des populations dans un tel cas de figure ? Le rapport à la géographie des lieux publics, des services, des lieux de convivialité, peut-il se construire sur des périodes inférieures à une dizaine d'années ? Le "noyau dur" des personnes vivant en un même lieu depuis une trentaine d'années ne représente donc que 20 à 25 % de la population totale en 1999 (chiffre estimé, maximum). On peut donc se poser la question de la capacité d'une société locale "minoritaire" fortement bousculée par une vague migratoire intense qui a également transformé un territoire à pouvoir pérenniser une relation particulière à son centre historique. La ville "à flux tendu" serait en train de marginaliser la ville "figée" des siècles précédents.

### **Paradoxalement moins actifs, et plus vieux**

D'autre part ces bouleversements démographiques s'accompagnent de mutations profondes des profils sociaux. La diversité sociale des trois communes semble s'atténuer de plus en plus rapidement et leur homogénéisation touche à la fois les âges et les catégories socio-professionnelles.

Ce qui apparaît ici clairement est la très rapide

évolution intercensitaire des classes d'âge avec une diminution très rapide de la proportion des moins de 20 ans au moment où les plus âgés ne connaissent pas encore une sur-représentation observée plus généralement à l'échelle régionale. Les variations font apparaître le vieillissement plus rapide de Velaux, un certain équilibre générationnel sur St Maximin, une plus forte proportion des jeunes générations sur Gignac. En ce qui concerne les plus jeunes, Velaux et Gignac subissent déjà un rétrécissement de leur "base" avec une baisse de la classe d'âge 0-19 ans. Alors que St Maximin connaît encore une certaine dynamique. Ces contrastes existent de la même manière pour les 20-44 ans. Les actifs et couples arrivés sur les deux premières communes ne participent donc plus au renouvellement naturel de la population. Les migrants ne semblent pas non plus se constituer parmi les plus jeunes. C'est la classe d'âge 40-59 ans qui est la plus dynamique dans les trois cas observés, celle des accédants à la propriété de la vague migratoire des années 1975-1990.

### **Dilatation urbaine, contraction partielle des espaces centraux, redistribution du budget des ménages**

La dilatation de l'espace "habité" n'est toutefois pas du même ordre que celui de l'espace de service aux habitants, beaucoup plus circonscrit en des lieux précis. A côté de cette dilatation de l'habitat, la répartition des équipements attractifs est variable selon nos trois communes. C'est à Gignac et Velaux que la "poursuite" de cet étalement des habitants par les équipements scolaires, sanitaires ou commerciaux a été la plus régulière. Et pourtant c'est à St Maximin que la centralité villageoise traditionnelle semble s'être le mieux maintenue. Les synthèses cartographiques ci-après permettent de visualiser rapidement à la fois le phénomène d'étalement urbain extrême des trois communes d'une part, et la faiblesse chronique des lieux centraux ou attractifs qu'elles recèlent.

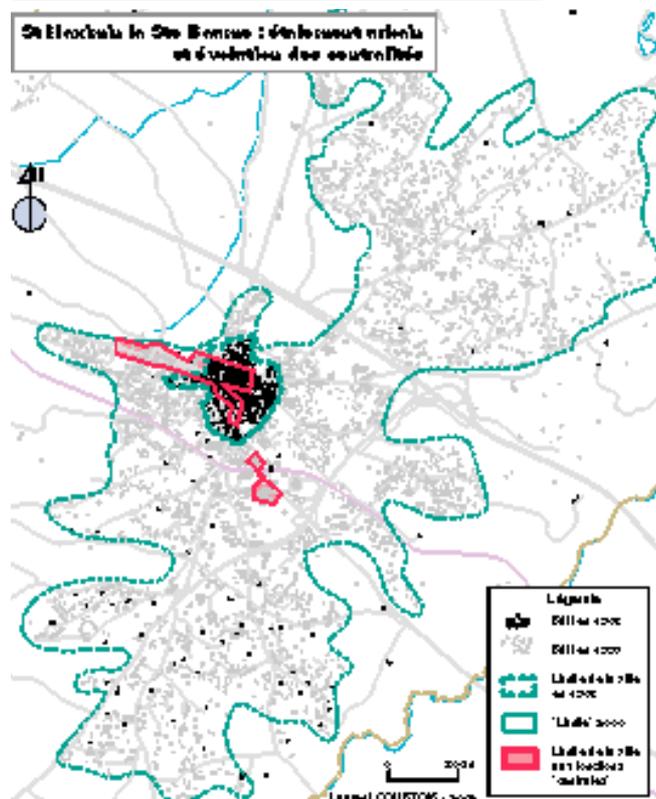
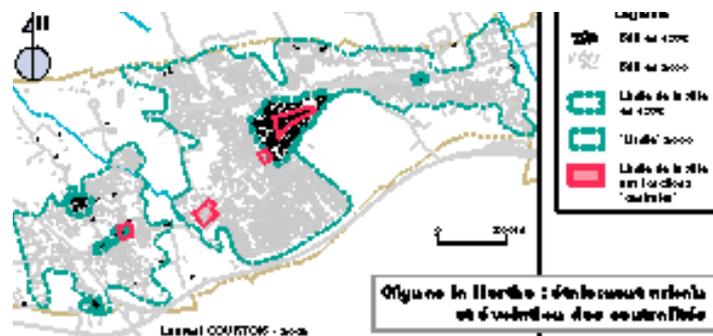
On perçoit donc nettement un décalage notable entre la nouvelle forme urbaine de ces territoires et la nouvelle ville mixte accompagnée de commerces ou d'équipements publics tels les écoles,

les équipements culturels ou sportifs. Au total Gignac la Nerthe a diffusé certains équipements publics en affaiblissant ses quartiers commerciaux, Velaux a pu à peine étendre un tissu urbain mixte aux abords du village historique, alors que St Maximin a maintenu avec beaucoup de difficulté l'existence d'un centre-bourg sans aucune mesure avec la très grande dynamique démographique qu'elle a connue.

Ce phénomène de développement très limité des lieux centraux de ces trois petites villes périphériques d'Aix et Marseille est aussi un constat de l'aspect négligeable quant à l'existence d'une vie de quartier de proximité pour les nouveaux habitants dans leur choix d'implantation de leur habitation. Rappelons qu'entre 1960 et 2001 le budget moyen des ménages (au niveau national) pour l'alimentation est passé de 26,5 % à 14,7 %, celui du logement de 12,2 à 24 %, et celui des transports de 10,6 à 15,4 %. Ainsi, à budget "rééquilibré", la proximité géographique des services est largement compensée par une meilleure accessibilité à d'autres lieux de services. La difficulté de ces anciens villages à préserver leur diversité commerciale peut s'expliquer à la fois par l'élargissement des bassins de chalandise des commerces d'une part, mais aussi par la nouvelle hiérarchie des budgets des ménages d'autre part.

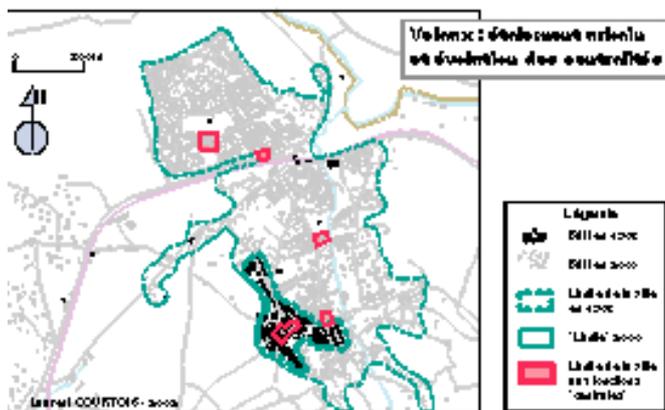
chronique des lieux centraux traditionnels. Ce phénomène semble très difficilement réversible. Ces nouvelles villes se sont essentiellement fondées sur les nouvelles artères urbaines fluides qui se dirigent vers les grands pôles d'emploi extérieurs. Ainsi, s'il se trouve que les centres historiques ne se situent plus sur ces axes, il est d'autant plus difficile pour eux de garder une dynamique d'implantation de commerces ou même d'équipements publics.

La création de lieux centraux contemporains des nouveaux quartiers serait alors en partie une diffusion, et donc un affaiblissement de l'attractivi-



### Des lieux centraux... pour la voiture

Cette analyse est confirmée par une approche de l'intensité des déplacements (domicile – travail et domicile – étude). Elle n'est pas fondamentalement importante pour cerner l'attractivité des trois communes étudiées. Mais il apparaît tout de même que l'établissement progressif de flux importants de déplacements journaliers pour tous motifs qui n'auraient pas pour destination la commune étudiée, ou plus précisément une partie de celle-ci, comme c'est le cas sur Gignac, viennent aggraver la faiblesse



lares) se sont maintenus. Des tentatives de reconstitution de formes urbaines censées produire de l'attractivité (densité de l'habitat, présence de rez-de-chaussée commerciaux, superstructures publiques) se retrouvent sur Gignac et Velaux. Elles sont en marges des principales voies routières, et se traduisent aujourd'hui par des friches urbaines qui dévalorisent aussi l'espace public censé être attractif.

### Au plus la ville s'étale, au plus les centralités se concentrent ?

té d'échelle villageoise. Entre formes urbaines contemporaines et permanence des centres historiques, les tentatives d'accompagnement des nouveaux quartiers par l'implantation d'équipements de tous ordres ne sont pas suivies de résultats véritablement concluants

Cette ville émergente se mesure toutefois difficilement à l'échelle de trois territoires communaux plus ou moins excentrés des grands pôles d'emploi de l'aire métropolitaine, on ne peut dans le cadre du présent travail qu'analyser les émergences de centralités de second ou troisième ordre. Ainsi les limites de la ville empreinte de mixité des fonctions commerçantes ou de services n'ont pas du tout suivi les étalements généralisés des espaces résidentiels.

Le couple "lieu central" et "lieu attractif" résume en partie les ambiguïtés de la "centralité" urbaine. D'une part, on identifie le lieu de convergence, d'autre part on tente de décrire son aire d'influence. Dans l'emploi du terme "attractif", cet adjectif couvre ici non seulement le champ de l'influence mais aussi celui de l'aménité, donc de la forme urbaine et de la qualité de l'espace public.

Au-delà de cet aspect, des espaces urbains dits centraux peuvent-ils demeurer attractifs s'ils ne sont pas directement accessibles en véhicule individuel ? Parmi les lieux centraux historiques des trois communes étudiées, on constate clairement que seuls ceux restés directement accessibles aux grands flux de déplacements routiers (correspondant notamment aux trajets pendu-

Les échelles de l'analyse même sont donc extrêmement écartelées, d'où un questionnement sur le choix de celles-ci pour appréhender correctement les mutations des attractivités locales. Les représentations globales de l'aire métropolitaine marseillaise, allant de l'ouest varois (St Maximin), au sud du Vaucluse et à la Crau révèlent-elles la ville vécue par le plus grand nombre ? Une approche plus fine, à l'échelle de la rue, de la forme urbaine recelant de l'attractivité, de l'espace public polyvalent central n'est-elle pas plus à même d'expliquer les mutations et les transferts de centralité dans le tissu urbain périphérique ?

Au total les points d'attraction ou de centralité sont donc en fait très circonscrits sur l'aire urbaine, comme ils le sont dans nos trois communes. Et leur épaissement apparaît être le résultat d'une compétition intense entre leur capacité de se maintenir sur les grands courants de déplacement des habitants, et la plus ou moins grande proximité de lieux fortement attractifs. Il n'est *a priori* pas neutre d'observer que Gignac, et dans une moindre mesure Velaux, aient eu plus de difficultés à maintenir un centre multi-fonctionnel alors que ces communes sont beaucoup plus proches que Saint-Maximin de grands centres de services d'échelle métropolitaine.

Ainsi, au-delà de ce desserrement urbain tel qu'on le perçoit sur l'aire marseillaise, y-a-t'il eu renforcement du niveau de services offerts aux populations, de la diversité de ces services ? Dans les trois grandes centralités de l'agglomé-

ration (celle du centre historique de la ville centre, celle des nouvelles centralités périphériques, celles des quartiers historiques ou des centres historiques des communes périphériques), la seconde a-t-elle compensé totalement les pertes de substance ou de diversité des deux autres ? L'accessibilité de la centralité a-t-elle accompagné les nouveaux habitants dans leurs migrations résidentielles ?

Il s'agit donc d'établir ici une mesure du décalage entre le rythme de la forme urbaine "résidée" et le rythme de la ville "vécue". Ainsi il convient peut-être de modifier radicalement les outils de mesure de la population des zones périphériques pour approcher une méthode plus proche de la réalité des rythmes journaliers. Par exemple les populations communales étudiées sont en fait plus des populations nocturnes que diurnes puisque plus de 60 % des résidents quittent ces lieux pendant l'essentiel de la journée. D'autre part les lieux centraux ne vivent en définitive que très ponctuellement dans le temps par opposition aux grands lieux attractifs d'échelle métropolitaine. Combien rassemble l'ensemble des lieux publics et commerciaux des communes périphériques au plus fort de leur fréquentation journalière ?

Nouvelles villes : facteurs d'instabilité, facteurs d'équilibre

En définitive, n'est-il pas encore trop tôt pour évaluer ce déplacement de centralité depuis les centres historiques vers les nouveaux pôles commerciaux ou d'activités spécialisés de la grande périphérie ? Cette vague urbaine de la période 1960-2000 est-elle un cycle ou le début d'une ère ? Au-delà du transfert purement spatial des activités commerciales, de certains équipements publics (notamment les grands équipements scolaires ou universitaires), et des grands équipements culturels (cinéma, salles de spectacle), il semble que nous ne soyons qu'à mi-chemin des mutations de l'offre commerciale dans les centres historiques.

Les structures urbaines observées aujourd'hui sur Gignac, Velaux ou St Maximin sont-elles stabilisées à la fois dans leurs empreintes spatiales et dans leurs densités ? Les réalités des territoires des trois communes sont contrastées. Entre Gignac dont la tache urbaine est désor-

mais fortement contrainte entre le massif de la Nerthe et Marignane, et les deux autres qui offrent encore de larges espaces de conquête urbaine. Le rapport d'équilibre entre la recherche de "terrains à bâtir", et les politiques locales de maintien des terroirs agricoles et espaces naturels, fonde de forts enjeux. La poursuite de l'étalement urbain et des processus décrits ici sera évidemment étroitement liée à l'évolution du marché foncier. Mais des facteurs limitant environnementaux et fonctionnels commencent à apparaître, et l'étalement "horizontal" est déjà plus contraint.

L'urbanisation distante et distendue était un facteur "régulateur" des tensions foncières autour des pôles d'emploi et de services. Mais, aux marges de l'AMM, le poids cumulé des dépenses de logement et de transport au budget des ménages est un facteur de fragilisation sociale. Dans ce contexte, l'accès des habitants aux services de proximité est un enjeu primordial puisque c'est un facteur potentiel d'ajustement de leur budget.

### Trois changements de rythmes urbains : la ville à flux tendus

Mais la centralité est donc surtout un rythme, celui des attractivités journalières de l'habitant qui vient "butiner" dans une aire qui n'autorise que rarement les ralentissements de ses cheminements. Et les rythmes émergents de l'après-guerre, accélérant dans les années 1970-1980, se développant spatialement dans les décennies suivantes, ont fortement bousculé le paysage urbain de Gignac, Velaux et St Maximin. Une première vague migratoire a été suivie d'une nouvelle demande en services des nouveaux habitants. Une confrontation relativement brusque a eu lieu entre les centres traditionnels de la Place de la République (Gignac), de la place Caire (Velaux), de la place Malherbe (St Maximin), les nouveaux courants de migrations alternantes au travers du tissu urbain, et la capacité de ces centralités originelles à se modeler et accompagner ces mutations. Certaines sont, semble-t-il, demeurées présentes dans la vie quotidienne. D'autres comme à Gignac, ont été largement marginalisées. Comme on le voit sur les trois communes, le maintien des centres

historiques a été déterminé par leur capacité d'accroche sur les grands courants de déplacements journaliers.

Trois changements de rythmes peuvent donc expliquer en partie les mutations urbaines et sociales, et les transformations des rapports aux centres. C'est celui de la vitesse de constitution des espaces habités d'une part, traduit par une consommation d'espaces naturels et agricoles sans précédente mesure. C'est celui des renouvellements des populations des communes périphériques ensuite, sous le coup notamment des mutations des parcours résidentiels, et de rapports à la proximité d'un emploi plus précarisé. C'est enfin celui des déplacements journaliers et donc des temps passés « quelque part dans la ville ». Ces trois changements de rythmes urbains sont tous des accélérations.

Au changement de rythme de constitution de ces nouvelles villes, s'ajoute le changement de rythme journalier où l'espace de "résidence" journalier ne reste identique que pour moins de la moitié des actifs ayant en emploi (18 % à Gignac, 40 % à St Maximin). En effet, les objets attractifs extérieurs à nos trois communes vident celles-ci d'une part majoritaire de leurs habitants. Les densités urbaines peuvent être ainsi présentées comme théoriques et seulement "nocturnes". Ainsi les nouveaux espaces urbains périphériques sont -ils vécus comme tels de façon ponctuelles. Ces villes sont intermittentes.

Les anciens villages périphériques qui rassemblent pourtant aujourd'hui des populations "théoriques" de près de 10000 habitants sont en fait la plupart du temps désertées par la majorité d'entre eux. La mutation des temporalités urbaines a contribué à transformer certaines banlieues résidentielles en "ville à flux tendus".

## Références

- Ascaride-Mot, A. (1988). *L'espace et le temps retrouvés ? Problèmes sociaux de la croissance urbaine à Velaux*. Université d'Aix-Marseille
- Ascher, F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Odile Jacob.
- Choay, F. et al. (1972). *Le sens de la ville*. Paris : Seuil.
- Conseil Economique et Social (2002). *Le temps des villes, pour une concordance dans la cité*. Paris : Journaux officiels.
- Dubois-Taine, G. & Chalas, Y. (1997). *La Ville émergente*. La Tour d'Aigues : l'Aube.
- Hamont, N. (1966). *L'habitat pavillonnaire*. Paris : CRU.
- Le Bras, H. (2000). *Essai de géométrie sociale*. Paris : Odile Jacob
- Lepetit, B. & Pumain, D. (dirs) (1993). *Temporalités urbaines*. Paris : Anthropos-Economica.
- Mayn, N., Veltz, P., Landrieu, J. & Spector Th. (dirs) (1998). *La Ville éclatée*. La Tour d'Aigues : l'Aube.
- Pinson, D. & Thomann, S. (2002). *La Maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse*. Paris : L'Harmattan.
- Roncayolo, M. (1997). *La ville et ses territoires*. Paris : Gallimard, Folio essai.
- Webber, M. (1997). *L'urbain sans lieu ni bornes*. La Tour d'Aigues : l'Aube.
- Wiel, M., (1999). *La transition urbaine, ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*. Liège : Mardaga.

# Faire Savoirs

n° 4 - juin 2004

Sciences humaines et sociales en région PACA



## Dossier Aménagement & Débat public

Coordination : Maurice Olive  
Jean-Michel Fourniau

études  
Centralités communales

métiers shs  
Chargé de mission territorial

thèses  
• Décentralisation / Bureaucratie  
• Université / Ville

lectures  
• Vote en PACA  
• Esclavage colonial